

Communiqué de presse Ville de Caen

25 juin 2026

LA VILLE DE CAEN ANNONCE SON NOUVEAU PLAN CANICULE

Pour faire face à la multiplication des vagues de chaleur sur son territoire, la Ville de Caen annonce un plan canicule visant une meilleure protection des populations, notamment les plus fragiles.

La mairie mettra en place **dès cet été**, pour répondre aux épisodes déjà annoncés dans les semaines à venir, **une salle climatisée dans toutes les crèches** et dans **tous les accueils de loisirs**.

À chaque épisode de canicule, un plan d'actions à deux niveaux sera désormais systématiquement mis en place. Le passage en **vigilance orange** verra le déploiement de différentes actions :

- Pour les **personnes vulnérables** :
 - activation du **registre canicule**, accès aux salles climatisées des résidences autonomie pour les seniors;
 - maraudes en partenariat avec la Croix rouge pour les personnes sans domicile fixe, **mesures de protection particulières à la Boussole et au restaurant social** ;
 - envoi de **kits étoffés** dans les écoles et les centres de loisirs, **présence de climatiseurs dans toutes les structures accueillant des enfants**.
- Pour **l'ensemble de la population** :
 - Ouverture des **parcs et jardins jusqu'à 22h30** ;
 - Diffusion d'une **carte des zones de fraîcheur et des points d'eau**.

Des mesures complémentaires viendront systématiquement renforcer ces dispositions en cas de passage en **vigilance rouge** :

- **Les parcs et jardins** resteront ouverts **jusqu'à minuit**.
- Les **musées du Château**, musée des Beaux-Arts et musée de Normandie, **resteront ouverts jusqu'à 20h**. Ils disposent de salles climatisées.
- Un **numéro vert** sera mis en place par la Ville afin d'apporter des **renseignements à tous les Caennais durant cette canicule**. Le numéro vert est disponible au 02 31 15 38 57.

- Un espace fraîcheur ouvert à tous sera mis en place à l'Abbaye-aux-Hommes.
- En lien avec Caen la mer, évaluation de l'extension des horaires d'ouverture des piscines caennaises.

Des changements structurels pour l'été 2027

En complément de ces mesures, des modifications seront apportées aux bâtiments et dans l'espace public :

- Mise en place d'une salle climatisée dans toutes les écoles, les crèches, les centres de loisirs, à la Boussole ainsi qu'au restaurant social à l'image de ce qui existe dans les résidences autonomie pour les seniors.
- La mise en place de systèmes de climatisation pensés dans le cadre de la reconstruction des écoles.
- Brumisateurs installés dans les cours de récréation.
- Brumisateurs installés dans l'espace public : un site par quartier et plusieurs sites en centre-ville.
- Développement des points d'eau présents dans l'espace public.
- Un stock de 200 ventilateurs et de 50 climatiseurs mobiles sera opérationnel dès la rentrée 2026 pour pouvoir livrer en quelques heures les structures les plus impactées.

Ces mesures viennent renforcer les politiques menées depuis plusieurs années pour atténuer les conséquences des vagues de chaleur :

- Les bâtiments municipaux, en particulier les écoles font l'objet de campagnes de rénovation régulières (annuelles pour les écoles) afin d'adapter au mieux les structures aux fortes chaleurs. Le budget consacré à la rénovation énergétique des bâtiments a été augmenté de 30 % pour renforcer leur qualité énergétique. Près d'un million d'euros a été affecté à la campagne de travaux de l'été 2025 dans les écoles.
- Entre 2020 et 2025, près de 9 hectares de surfaces imperméables ont été transformées en espaces végétalisés. Parmi les grands projets réalisés ces dernières années : la place Foch, le Château, l'esplanade Malraux, la place Courtonne, le parc du nouveau bassin ou encore les fossés Saint Julien.
- Six cours d'écoles ont été transformées depuis 2023. L'école du Clos Herbert sera elle aussi végétalisée cet été.

Contact presse Ville de Caen :

Sophie de Floris

02 31 30 45 03 / 07 89 28 38 29 / s.defloris@caen.fr